

Fiche de projet 3.3.4 | Première priorité Discriminations fondées sur le sexe, la race ou l'origine ethnique, la religion ou les convictions, le handicap, l'âge, l'orientation sexuelle ou l'appartenance à une minorité et toute combinaison de ces motifs

Indicateurs sur la participation politique des personnes handicapées

Description du projet

Description

L'UE est partie à la convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) et, dans les limites de ses compétences, elle est tenue de contrôler le respect, la promotion et l'exercice des droits des personnes handicapées. En application des dispositions de la CDPH, l'UE a mis en place un cadre de suivi composé de plusieurs institutions, dont la FRA. Le rôle principal de l'agence dans ce cadre consiste à collecter et à analyser les données pertinentes et, en étroite collaboration avec la Commission européenne, à affiner les indicateurs et les critères de référence. En outre, l'article 31 de la CDPH impose à l'UE, en tant qu'État partie, l'obligation de collecter des données statistiques et des résultats de recherches à intervalles réguliers.

En 2013, l'élaboration d'indicateurs et de critères de référence mettra l'accent sur le droit à la participation des personnes handicapées garanti par l'article 29 de la CDPH et par l'article 20 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, lequel dispose que les citoyens de l'UE ont le droit de vote et d'éligibilité aux élections au Parlement européen ainsi qu'aux élections municipales dans l'État membre où ils résident. Le droit à la participation politique est étroitement lié aux principes d'autonomie et d'inclusion, qui sont des thèmes transversaux de la CDPH et de la stratégie européenne en faveur des personnes handicapées pour la période 2010-2020 et des domaines dans lesquels la FRA a déjà travaillé dans le cadre de son projet sur les droits fondamentaux des personnes souffrant d'une déficience intellectuelle et des personnes atteintes de problèmes de santé mentale.

L'amélioration et la population d'indicateurs sur la participation politique des personnes handicapées s'appuieront sur le cadre structure-processus-résultat élaboré par le HCDH et appliqué par la FRA à l'ensemble de son travail sur les indicateurs, comme les indicateurs de l'UE sur les droits de l'enfant demandés par la Commission européenne en 2009. Les indicateurs seront identifiés et développés en étroite collaboration avec la Commission. Ils seront alimentés par des recherches documentaires et une analyse des données secondaires. Ces activités compléteront le travail réalisé par le réseau académique européen d'experts dans le domaine du handicap (ANED) et seront coordonnées avec celui-ci.

Les résultats et les méthodologies affinées dans le cadre de ce projet alimenteront les travaux futurs de la FRA sur les indicateurs dans le domaine de l'égalité et renforceront la contribution de l'agence au cadre du suivi par l'UE de la CDPH.

Objectifs

- Élaborer des indicateurs sur le droit à la participation politique des personnes handicapées
- Alimenter les indicateurs par la collecte et l'analyse de données pertinentes
- Fournir aux institutions de l'UE des données solides et comparables

Produits globaux

- Indicateurs de structure, de processus et de résultat alimentés par des données sur le droit à la participation politique des personnes handicapées, élaborés en consultation avec la Commission et l'ANED
- Rapports et autres produits

Bénéficiaires et groupes cibles

- Commission européenne, Parlement européen, Conseil européen
- Comité de la CDPH
- Mécanismes de suivi institués par les États membres en application de l'article 33 de la CDPH
- Partis politiques européens et nationaux
- INDH/Organismes de promotion de l'égalité
- Société civile, notamment les organisations de personnes handicapées

Activités et résultats obtenus jusqu'ici

Le projet fait suite au travail mené par la FRA sur les droits fondamentaux des personnes souffrant de problèmes de santé mentale et des personnes atteintes d'une déficience mentale. En 2010, notamment, la FRA a publié un rapport comparatif de la situation juridique en matière de droit à la participation politique des personnes souffrant de problèmes de santé mentale et des personnes atteintes d'une déficience intellectuelle. En outre, les rapports annuels récents de la FRA ont analysé le droit de vote des personnes handicapées dans la section « Participation des citoyens de l'Union au fonctionnement démocratique de l'Union » du cadre pluriannuel précédent de l'agence.

L'élaboration d'indicateurs basés sur les droits, notamment dans le domaine du handicap, a fait l'objet d'une discussion au cours du symposium sur les indicateurs, organisé par la FRA en mai 2011. Prenant appui sur les résultats de ce symposium et sur l'expérience de l'agence en matière d'élaboration d'indicateurs dans d'autres domaines, comme les droits de l'enfant et l'intégration des Roms, l'agence a entamé un travail préparatoire en vue de pousser plus avant le développement d'indicateurs. L'amélioration apportée aux indicateurs dans le cadre de ce projet reflétera le cadre de la FRA sur les indicateurs et sera étroitement coordonnée avec son travail plus général sur les indicateurs en matière de droits fondamentaux.

Activités prévues en 2013

- Cartographie des initiatives existantes dans le domaine des indicateurs sur le handicap
- Amélioration des indicateurs sur la participation politique des personnes handicapées et identification des sources de données
- Recherche documentaire et analyse des données secondaires
- Population d'indicateurs
- Engagement des parties prenantes
- Amélioration des indicateurs afin de suivre certains droits couverts par la CDPH, en étroite consultation avec la Commission européenne
- Analyse comparative
- Réunion d'examen par les pairs

Produits prévus en 2013

- Indicateurs sur le droit à la participation politique des personnes handicapées
- Analyse de données
- Réunions avec les parties prenantes

Indicateurs de performance

- Évaluation de la pertinence de ce projet par les parties prenantes

RESSOURCES FINANCIÈRES ET HUMAINES ALLOUÉES AU PROJET

	Agents temporaire s	Agents contractuel s	Experts nationaux détachés	Total	Budget 2013
Recherche et collaboration des parties prenantes	1	0,2	-	1,2	105 859,00
Communication et sensibilisation	-	-	-	-	-
Total	1	0,2	-	1,2	105 859,00 €

